

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DES MEMBRES DU CONSEIL D ADMINISTRATION
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL**

SDIS Salle SSSM - Le 29 avril 2022

Présents : AMIRAL Alain - CARRIER Jean-Paul - BLANC Serge - CHASSARD Yannick - JACQUE Michaël - ROUQUET François - FARRADECHE Frédéric - Colonel SKRZYNSKI Luc - CEYTRE Frédéric - HUGON Jacques - BUREAU Jérôme - CAYROU Laurent - CREGUT Aurélie - BAUGER Patrice - AURIACOMBE Chrystelle - CAYROU Jérôme - BREGNARD Pierre – MARTRES Laurent - FOURCAT Stéphanie - BILLOUX Béatrice.

Étaient excusés : FREYSSIGNET Pascal - DUFFAYET RAYNAUD Yolaine - BOUISSOU PRACH Marion - ANDRIEU Jérôme - FERRAND Philippe - RAMADIER Cédric - CHALVIGNAC Julian.

18H30 : Ouverture de la séance par le Président le Lieutenant Frédéric FARRADECHE

Ordre Du Jour :

Le PUD souhaite la bienvenue à Alain AMIRAL qui remplace Roger FRAISSINIE pour les représentants des anciens au sein de l'UDSP15.

• CANDIDATURES ELECTIONS

Nous avons reçu par lettre recommandée le 20/12/2021 la démission de Pierre SABATIER (annexe 1).

Cette année les représentants CIS et CPI ou autres affectations sortants qui se sont représentés sont :

Pascal FREYSSINET	Laurent MARTRES	Cédric RAMADIER
Frédéric FARRADECHE	Laurent CAYROU	

Nous avons 4 nouvelles candidatures :

Jean-Paul COULON	Philippe SERANTONI	Mélanie BECO
Ludovic GOETGHEBEUR		

Il y aura donc 2 postes vacants :

* Le poste de Noémie CHABASSEUR qui était renouvelable cette année mais étant toujours en suspension d'engagement au 22/04/2022 (date buttoir du retour des candidatures), elle ne peut pas se représenter au conseil d'administration de l'UDSP, application de l'article :

2.70. Sont automatiquement radiés des contrôles de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Cantal :

2.71. Toutes personnes qui perdent leur qualité de Sapeur-Pompier, à l'exception de ceux qui ont dû cesser leur activité pour blessure ou maladie en service commandé.

* Le poste de Pierre SABATIER au vu de sa démission.

Les membres du conseil d'administration valident ces 2 postes vacants

Cela fait donc 5 postes en CIS pour 6 candidats et 2 postes en CPI ou autres affectations pour 3 candidats.

• COMMISSION FORMATION

Les représentants de la formation se sont réunis en janvier 2022.

Michaël JACQUE explique que dans le cadre de la certification Qualiopi, il fallait designer des responsables par type de formation qui sont assurées par l'UDSP.

Ces derniers sont :

SST	:	François ROUQUET
PSC	:	Jérôme BUREAU
PSE	:	Julian CHALVIGNAC
EPI	:	Michaël JACQUE

FMA

Il a été proposé par Julian CHALVIGNAC la mise en place d'une FMA (4h tous les 2 ans) pour les moniteurs PSC1 afin de les remettre à niveau d'autant plus qu'il y a de nouvelles recommandations.

La date est fixée au 11/06/2022

TARIFS FORMATIONS

Concernant les formations PSC1, il est proposé d'inclure la vente du livret pédagogique dans le prix de la formation soit :

56 € et 46 € pour les scolaires (lorsque la formation a lieu dans un établissement scolaire)

Cette proposition est validée par le CA. Les tarifs seront appliqués à partir du 1^{er} mai 2022

REMUNERATION DES FORMATEURS

Michaël JACQUE informe que la rémunération des formateurs de l'UDSP du Cantal n'a pas été revalorisée depuis de nombreuses années. Dans un contexte d'implantation de sociétés privées qui commencent à démarcher nos formateurs, il semble important qu'une réflexion soit engagée sur la rémunération de ces derniers.

En conséquence, à l'image de ce qui est pratiqué par le SDIS 15 nous pourrions envisager de revaloriser le nombre d'heures rémunérées pour chacune des formations afin de compenser le temps de préparation.

Ainsi nous pourrions décliner comme suit :

Formation	Temps en présentiel	Bonification préparation	Total heures rémunérées	Evolution en %
PSC 1	7h	1h	8h	+/- 15%
RECY PSC1	4h	0h30	4h30	
PSE	35h	5h	40h	
RECY PSE	6h	1h	7h	
FI SST	14h	3h ⁽¹⁾	17h	+/- 20%
MAC SST	7h	1h30 ⁽¹⁾	8h30	
EPI	4h	-	4h	0%

(1) Temps de préparation plus important et spécifique pour le SST.

Il est proposé de mettre en place cette rémunération dès le 1^{er} juillet 2022.

REMBOURSEMENT FRAIS FORMATEURS

Indemnisation kilométrique : 0.36 €/km dès lors que la formation a lieu à plus de 20 kms de la résidence familiale du formateur (sauf pour ceux hors département ce sera la résidence administrative qui sera prise en compte).

Remboursement des frais de repas : pour les formations qui sont en journée complète à plus de 20 kms de la résidence, sur justificatifs dans la limite de 17,50 €

Ces remboursements devront faire l'objet d'un état de frais rempli par le formateur et transmis au bureau de l'UDSP dans le mois qui suit la formation.

La prise en compte du temps de déplacement : Dès lors que le temps de déplacement sera supérieur à 45 minutes pour aller (via michelin), une indemnisation se fera par le biais des chèques KDO Cantal.

Ces propositions sont validées par les membres du conseil d'administration.

Il va de soi que ces revalorisations impliqueront de revoir les tarifs de vente des formations. Une proposition sera faite dans un prochain CA

Nous avons parfois des difficultés à trouver des formateurs pour encadrer les formations. Nous savons que des organismes de formation extérieurs démarchent nos moniteurs avec des indemnisations que nous ne pouvons vraiment pas égaler.

Donc dans l'avenir il faudra peut-être envisager d'embaucher un formateur à temps complet à l'UDSP15. Cela devra être prochainement calculé par la commission.

• CEREMONIE ARC DE TRIOMPHE ET TERROIRS ENGAGES

Le 23/06/2022, une équipe de Thiézac défilera à l'Arc de Triomphe.

Lors de la soirée Terroirs Engagées à la Maison des Pompiers le Président Grégory ALIONNE annoncera que le Cantal s'est engagé, Patrice BAUGER et Laurent CAYROU tiendront le stand régional avec l'Allier, le Puy de Dôme et la Haute Loire.

• CONGRES DEPARTEMENTAL ET JOURNEE NATIONALE DES SAPEURS POMPIERS

Le congrès départemental aura lieu le 2 juillet à Neuvéglise. Un CA est programmé le 3 juin 2022 à pour visiter les installations.

Présentation du programme (annexe 2)

• SECTION DES ANCIENS

Jean Paul CARRIER (Trésorier) présente la nouvelle organisation de la section des anciens.

Le président de la section des anciens, Roger FRAISSINIE ayant donné sa démission lors du CA du 29/03/2022 et personne ne souhaitant prendre le poste, le CA a élu deux co-présidents : JP Carrier et Philippe Ferrand (ce cas de figure étant prévu dans le règlement intérieur).

Les manifestations prévues sont :

24/05/2022	:	journée aux haras de Pompadour spectacle + repas (96 inscrits)
04 au 11/06/2022	:	voyage dans le Morbihan
19 au 23 /09/2022	:	voyage sur la côte atlantique

Le concours de pétanque est organisé le samedi 25 juin à Laroquebrou.

• JSP

RTD – RTN

Jérôme Cayrou fait le bilan de la journée du 16/04/2022 : 29 JSP ont participé au RTD à Ydes avec une très bonne organisation de la part du CIS de Ydes.

15 JSP ont été sélectionnés pour représenter le CANTAL au RTN à ST OMER (62) les 2 et 3 juillet 2022. Des devis pour le transport ont été fait, les prix vont de 2500 à 4700 € : au vu du tarif, une réflexion est en cours pour décider si le Cantal va y participer.

Cette année 13 jeunes vont passer le Brevet des Cadets. Les diplômes seront remis le jour de la remise des écussons début juillet.

CONVENTION

J CAYROU remercie le groupe de travail et les personnes qui ont participé à l'écriture de la convention. Cette dernière donne une reconnaissance aux JSP, il sera également rédigé un règlement intérieur et une charte.

Il a été décidé qu'une subvention serait verser pour rémunérer les moniteurs et que les animateurs recevraient des chèques Kdo. C'est la section départementale qui prendra en charge l'achat des chèques cadeaux.

LOGICIEL GEST-JSP

Il est prévu l'achat d'un logiciel de gestion pour les sections JSP, le coût est de 20 à 25 € par section. Une réunion en visio est prévue le 04/05/2022 avec Quentin BLAUDIS afin de présenter le logiciel.

- **TOMBOLA**

A ce jour tous les tickets ont été distribués. Il y a déjà des retours (demande de carnets supplémentaires).
Le contrat de partenariat avec Citroën est signé.
La récompense pour le centre qui aura vendu le plus de tickets sera un panier garni

- **JOURNEE PECHE**

Cette journée est fixée le 04/06/2022

En raison de la pénurie d'huile, cette année le menu sera chipo/merguez – aligot au prix de 8 € et la pêche à 4 €.

Patrice BAUGER demande aux membres du CA de faire passer via le bureau de l'ud des lots pour la pêche et l'estive.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Prévoir un RDV : le trésorier/PUD avec le Crédit Agricole pour un placement arrivé à terme.
- Cette année le Congrès National aura lieu à Nancy du 21 au 24/09/2022. Ceux qui souhaitent y participer doivent contacter Laurent CAYROU.
- Allocation PACS Didier BOUSSUGE arrivée hors délai : Le notaire a envoyé le document avec plusieurs mois de retard, le CA valide le paiement de l'allocation.
- Demande du Crédit Agricole pour animation d'un stand secourisme le 11/06/2022 devant le prisme à Aurillac.
- Achat d'une seule tente SDIS / UDSP : 1500€ validé

Fin de la réunion à 20H45

Signature des membres du Bureau :

F. FARRADECHE

L. CAYROU

A. CREGUT

J. BUREAU

S. BLANC.

M. JACQUE

Requ le 20 DEC. 2021

Lieutenant SABATIER Pierre
2, lot du couderc

Chalinargues le 13 décembre

Chalinargues

15170 Neussargues en pinatelle

Mr le président, chers collègues,

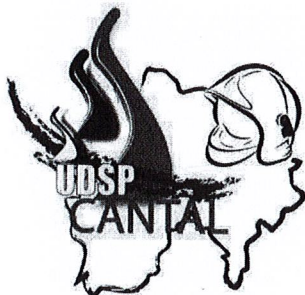
Je suis attristé au moment où j'écris cette lettre, depuis le congrès national à Marseille je ne suis pas très bien, en effet lors de ce congrès de fâcheux événements se sont produits.

Deux personnes ont pour moi été exclues du groupes et je l'avais déjà mentionné sur place, on les a méprisés et traité de façon indigne d'une union départementale et j'en suis peu fière. J'avais demandé une réunion dans l'urgence de toutes les personnes concernées, plus de deux mois après toujours aucune réponse. N'étant plus en phase avec mon président, j'ai commencé par lâcher ma fonction de vice-président, mais aujourd'hui je constate encore des dysfonctionnements, une demande d'aide financière pour un de nos collègues par mail sans que la commission sociale soit consultée, à quoi sert t'on ?

Compte tenu de tous ces événements, j'ai décidé de présenter ma démission du conseil d'administration de l'union départementale des sapeurs-pompiers ce jour.

Amitiés sincères à bon nombre d'entre vous.

Lieutenant Pierre SABATIER.



PROGRAMME

CONGRES DEPARTEMENTAL DE L'U.D.S.P. 15

NEUVEGLISE - Le SAMEDI 2 JUILLET 2022

A partir de 8 H * Accueil des Congressistes.

A la salle polyvalente de Thiézac

* Ouverture du Bureau De Vote

A la salle polyvalente de Neuvéglise

9 H 00

* Ouverture de l'Assemblée Générale

A la salle polyvalente de Neuvéglise

* Rapport Moral

* Rapport Financier

* Rapport des Commissions

10 H 45

* Accueil des autorités

11 h 00

* Allocutions

12 h 00

* Dépôts de gerbes

Passation du drapeau suivi de la remise de médailles et décorations.

Célébration Journée Nationale

13 H 15*

* Cocktail convivial offert par la mairie de Thiézac (Salle Polyvalente)

14 H 00*

* Repas